



DEPISTAGE
CANCER DU SEIN
CANCER COLORECTAL
AUPRES DES PERSONNES
EN SITUATION DE
HANDICAP



Association de parents et amis de personnes en situation de handicap,
reconnue d'utilité publique depuis 1964. . . www.adapei42.fr

ada
Bien dans
ma vie pei LOIRE

L'ADAPEI Loire a été désignée comme tête de réseau, par l'ARS, pour le département, pour la mise en œuvre d'un meilleur accès aux soins en ce concerne le dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal pour les personnes en situation de handicap (vivant au domicile ou en institution)

LE DÉPISTAGE
DU CANCER
DU SEIN
NOUS
CONCERNE
TOUS



LE CANCER DU SEIN

**Dépistage organisé et généralisé
en France en 2004**

**De fortes disparités inter et intra
départements**

**De véritables freins à l'accès au
dépistage perdurent**

**En 2014, 52,1 % de femmes ont
participé au dépistage**

LE CANCER DU COLON



Cancer digestif le plus répandu

Dépistage organisé et généralisé en France en 2008

Constat d'Une faible participation à ce dépistage en 2014 : 29 % de participation.

Cancer et personnes handicapées

Les prévalences pour les personnes handicapées sont similaires avec celles de la population générale.

La taille des tumeurs dépistées est > à celle de la population générale, ce qui permet de penser que le dépistage et le diagnostic sont tardifs.

Le dépistage du cancer du sein

Qui sont concernées →

Les femmes de 50 à 74 ans

Comment → un courrier d'invitation de la part de VIVRE invite à prendre rdv auprès d'un cabinet de radiologie pour une mammographie.

Le dépistage du cancer du sein

Tous les 2 ans

**Pris en charge à 100%
par l'assurance maladie
sans avance de frais**

**Déecté tôt le
cancer du sein
peut être guéri
dans 9 cas sur 10**

**Envoi des
résultats au
médecin traitant**

Le dépistage du cancer colorectal

Qui sont concernés ?



Les hommes et les femmes de 50 à 74 ans

Comment → ils reçoivent un courrier leur proposant de faire le point avec leur médecin traitant sur le dépistage du cancer colorectal.

1 si le niveau de risque est « moyen »

→ le médecin remet un test de dépistage à réaliser chez soi. Ce test immunologique permet de déceler la présence de sang

2 si le niveau de risque est plus élevé

→ le médecin traitant oriente son patient vers un gastroentérologue pour la mise en œuvre d'une surveillance appropriée.

Le dépistage du cancer colorectal

le test immunologique doit être refait systématiquement tous les 2 ans

Un seul prélèvement



**Simple
Rapide
Indolore**

Détecté tôt le cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10

Pris en charge à 100%



AMELIORONS L'ACCES AU DEPISTAGE DES PERSONNES HANDICAPEES

MERCI DE VOTRE ATTENTION
AVEZ-VOUS
DES QUESTIONS ?

Association de parents et d'amis de personnes en situation de handicap,
reconnue d'utilité publique depuis 1964. . www.adapei42.fr

ada.
Bien dans
ma vie
pei LOIRE